

Assemblée Générale du 2 décembre 2023
Région Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis
Procès-verbal

Présents :

- Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction de la Ligue
- Mesdames et Messieurs les délégués élus des clubs affiliés à la F.F.T. représentant 1 417 voix.
- Monsieur Gilles MORETTON, président de la Fédération Française de Tennis

Excusés :

- Monsieur Laurent WAUQUIEZ
- Messieurs Alexandre NANCHI, Philippe BERNARD, Philippe FONTAINE, Bertrand ROUX, Région Auvergne- Rhône-Alpes
- Monsieur Christian LEVARLET, Président du CROS
- Mesdames Marie Cécile DOHA, Isabelle GIRONNET, DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur Gilles PASSOT, Président de la Conférence des Financeurs du Sport

Assistent :

- Mesdames et Messieurs les permanents de la Ligue

Les délégués des clubs présents portant 1 417 voix pour un total de voix de 3 802, le quorum fixé à 760 voix pour la partie statutaire est atteint.
Le quorum fixé à 1 331 pour la modification des statuts est atteint.
Sur 915 clubs convoqués, 223 clubs sont présents.
L'assemblée peut donc valablement délibérer.

ACCUEILS

Mots d'accueil d'Alban Marical, animateur de cette AG et de Florent Dousset, président de la Ligue.

AG de nouveau en mode hybride, remerciements aux dirigeants présents ou connectés à distance, aux membres de la CSOE (Commission Surveillance des Opérations Electorales), au président de la FFT, aux président(e)s de comités départementaux.

Quorum : 20% et 35%

Nb de voix inscrits : 3802, Nb de voix présentes ou représentés : 1417 Pourcentage obtenu : 37.27 %

Présentation de la Société KeywiMédia prend la parole pour expliquer les modalités de votes électroniques, puis lancement du vote test puis les votes.

APPROBATION PV d'Assemblée Générale

Le P.V. de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2022 est adopté par vote électronique à 99,60 % sans modification.

Moment de recueillement pour les Disparus

RAPPORT MORAL ET ALLOCUTION DU PRESIDENT (Florent DOUSSET)

Introduction :

- Remerciements et rappel de notre envoi préalable du Rapport d'Activités à tous les clubs.

Réforme statutaire :

- Importance du sujet sur la réforme des statuts et des règlements de la FFT qui ont été adoptés : il s'agit de la structuration, de l'organisation de notre environnement fédéral.
- Cette réforme va dans le sens de la modernisation de la Fédération pour faire évoluer nos structures avec 2 mots clés : simplification et cohérence.
- Objectifs importants de cette réforme :
 - Redonner du poids à la politique fédérale et éviter les dispersions au niveau des déploiements sur les territoires.
 - Clarifier le rôle des ligues et le rôle des comités. Pour synthèse, la Ligue gère la formation des enseignants, l'organisation des compétitions régionales, individuelles et par équipes, l'accompagnement des clubs (= « le développement »), la filière vers le haut niveau, avec l'accompagnement de nos meilleurs jeunes. Les comités ont des activités davantage en proximité : la détection, le développement des actions d'animation, les compétitions départementales individuelles et par équipes. Avec la réforme statutaire, l'idée est de mieux s'organiser pour mieux rendre service aux clubs.
 - La politique fédérale va être déclinée avec des conventions d'objectifs, entre la Fédération et les ligues dans un premier temps, puis les ligues et les comités dans un 2nd temps. En ARA, nous sommes un peu précurseurs sur ce type de conventions avec IDClub qui permet le déploiement des projets associatifs.
 - Le vote des clubs pour la prochaine élection du président de la FFT et de son équipe : 50% dépendront des présidents de club et 50% dépendront des délégués qui vous représentent à l'Assemblée générale de la Fédération.

Développement et IDClub :

- Chiffres clés sur les licences : quasiment 140000 au niveau de la Ligue, soit +7.38% ce qui est très satisfaisant, et résultat émanant de tous les clubs, donc il s'agit d'une réussite collective.
- Dispositif IDClub dont l'objectif est de mettre en mouvement le projet du club et de le construire avec méthode : 198 clubs inscrits ce qui est très bien, car en place finalement que depuis 2 ans. Les conseillers en développement et conseillers sportifs sont à vos côtés pour aider justement à structurer le projet associatif.
- 30 conventions d'objectifs ont été signées de manière quadripartite entre le club, le comité, la ligue et la mairie : point très important dans la mesure où les infrastructures sont quasi systématiquement la propriété des collectivités locales et des mairies. Impact important pour les mairies de constater qu'une association a un projet structuré, ce qui peut être bénéfique lors des demandes de subventions.
- Concernant les aides de la Fédération : celle-ci reverse beaucoup de moyens dans les territoires auprès des Ligues et des Comités, ce qui permet d'avoir des moyens de fonctionner et d'accompagner les clubs. L'ADCP (Aide au développement des clubs et de la Pratique) permet aussi de financer des demandes et d'abonder des projets d'équipements et infrastructures dans les clubs (862 k€ pour cette année).
- En complément, nous avons un partenariat non négligeable avec la région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du schéma de cohérence qui permet aussi d'abonder des projets.
- Globalement, cela représente 2M€ consacrés tous les ans pour aider les clubs de la région.

Compétition :

- Au niveau de la Compétition, on constate une augmentation significative du nombre de compétiteurs (+10%, et au-dessus de la moyenne nationale).
- Pour l'évolution des règles du jeu, la demande a été de raccourcir les rencontres et donc le choix a été fait de mettre en place le super tie break, à la fois en simple et en double.
- Pour l'harmonisation du calendrier, un gros travail a été fait, en lien avec les comités également. Pour rappel, le règlement demande que les clubs communiquent au 01/09 chaque année, la liste des compétitions qu'ils souhaitent organiser dans leur club. En pratique, tout se faisait au fil du temps et la conséquence a été une perte de visibilité. Le choix a été fait de construire quelque chose de plus prévisible en demandant de communiquer vos compétitions par semestre.
- Concernant les TMC, on sait que la réforme proposée ne fait pas l'unanimité, nous sommes à l'écoute, et en période d'observation, on verra si on doit faire évoluer ou pas ceci.

Formation :

- Événement d'importance mis en place tout récemment avec une remise des diplômes DE 1 an et DE 2 ans.
- Beaucoup de formations mises en place tout au long de l'année, générant une grosse activité dans la Ligue et les comités : Formations d'Initiateur fédéral, CQP ET, Padel, formation continue... On ne répond pas encore à la demande des clubs, mais on y travaille énormément.
- Formation continue : il est indispensable que vos enseignants suivent des formations continue.
- Webinaires et/ou réunions à destination des dirigeants sur différentes thématiques : nous comptons poursuivre et renforcer ces aspects

Sportif et Haut niveau :

- Notre mission est aussi d'accompagner nos jeunes et de les faire émerger, si possible, vers le haut niveau. Donc 220 jeunes accompagnés, avec une densification de la base, conforme à la politique fédérale.
- Accueil dans nos 3 centres de Ligue, au sein du CFE (Centre Fédéral d'Entraînement) des jeunes de 9 à 14 ans. Suivi aussi d'une dizaine de jeunes de 15 ans et +.
- Également le programme des clubs formateurs destiné aux moins de 10 ans en coordination avec les comités et des clubs qu'on soutient.

Ressources Humaines :

- A noter la nomination de Grégory Paporic cette année en tant que directeur fédéral de la performance, dans la continuité de la politique fédérale, et qui s'occupe de l'ensemble de la filière vers le haut niveau.
- Arrivée également de Pierre-Yves Charpenet en qualité de directeur général, important pour une Ligue de plus de 50 salariés, en termes d'organisation, de ressources humaines avec la mise en place d'un CSE.

En conclusion :

- Beaucoup d'indicateurs positifs et très encourageants avec une belle dynamique.
- Quelques points de vigilance : la problématique des enseignants, une idée est peut-être de redonner un peu plus de notoriété à ce diplôme d'initiateur fédéral et CQP, puisqu'il y a de forts besoins.
- Une priorité pour nous reste l'accompagnement du club au quotidien, et une CED Laura Menu va être formée pour devenir référente juridique (statut des enseignants, relation employeur salarié, ...)
- Une réponse à apporter au manque de place dans les clubs, avec la modernisation de l'école de tennis, qui sera évoquée ultérieurement : c'est une organisation différente des espaces pour la pratique et un accueil dans de meilleures conditions que ce qui est fait actuellement.

PRESENTATION DU DIRECTEUR GENERAL (Pierre-Yves CHARPENET)

- Présence depuis 2 mois, rappel bref de son parcours.
- Constats partagés que le tennis est en train d'évoluer, en termes d'attentes des pratiquants, d'exigences, d'envies : demandes de plus de pratiques encadrées, plus accessibles avec plus de convivialité, plus de plaisir.
- Rôle de la ligue : accompagner les clubs pour prendre en compte ces évolutions comme des opportunités pour développer les clubs et le tennis.
- Enjeux clés :
 - Manque d'enseignants, ce qui nécessite une augmentation des effectifs en formation DE et aussi d'initiateurs fédéraux, le déploiement du nouveau format du CQP ET à partir de janvier, avec la possibilité d'avoir des contrats en alternance pour ces jeunes. Important aussi : le besoin de fidéliser nos enseignants auquel peut répondre la formation continue.
 - Modernisation de l'école de tennis : vraie valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes de vos clubs : les enfants qui vont apprendre mieux, plus vite, et prendre plus de plaisir, l'accueil de plus d'enfants va être possible, et aussi la possibilité de libérer plus de courts pour d'autres activités et les enseignants aussi qui sont ravis, passionnés, stimulés par ce projet-là, selon les premiers retours là où ça a été mis en place.
 - Le padel et les autres sports de raquettes à venir, qui vont faire partie intégrante des clubs, qui vont devenir des « racket clubs » avec l'arrivée aussi très rapidement du Pickle Ball. Preuve est faite du padel qui développe l'activité des clubs, ajoute la convivialité etc : notre travail est d'anticiper, d'accompagner cette évolution tous ensemble.
 - Accompagnement aussi sur toutes les problématiques de dirigeants ou toutes les solutions qu'on peut apporter, avec des outils comme Hello Asso pour les paiements, des webinaires juridiques aussi pour vous sensibiliser sur vos obligations, sur les impératifs des déclarations d'honorabilité, domaine où on doit être absolument irréprochable, de même que sur les cartes professionnelles des enseignants que vous employez, avec obligation d'affichage dans le club.
 - Le rôle sociétal, social du tennis, avec les enjeux environnementaux, le tennis santé, le para tennis, le tennis dans les quartiers. A noter que nous allons accueillir début juillet à Bron, la finale nationale de l'association Fête le Mur qui s'occupe des jeunes des quartiers
- Félicitations à tous les dirigeants bénévoles pour le travail effectué en club, la capacité d'adaptation, d'innovation et d'entrepreneuriat. Confiance pour transformer ces opportunités tous ensemble en 2024.

PRESENTATION DU DIRECTEUR FEDERAL DE LA PERFORMANCE (Grégory PAPARIC)

- Présentation personnelle rapide.
- Deux grandes actions :
 - La première : le management de l'équipe technique avec 24 techniciens très souvent sur le terrain.
 - La deuxième : la mise en place du projet fédéral au niveau de notre ligue : modernisation de l'école de tennis qui sera évoquée plus tard lors de cette journée.
- Remerciements à tous les collègues qui œuvrent depuis de longues années sur les projets sportifs : coordonnateurs CTR (Pierre, Stéphane, Jean-François...), l'équipe de préparation physique avec Benjamin, tous les conseillers sportifs territoriaux (CST) absents pour la plupart aujourd'hui car ils sont en opérations de détections en région, notre équipe élargie avec les préparateurs mentaux...
- Remerciements aussi aux élus, notamment Karen et Noël, qui nous accompagnent sur la mise en œuvre du projet sportif, et les actions mises en place des tout petits (5 ans) jusqu'à nos plus grands (par ex les jeunes du Centre National Universitaire de Tennis).
- Remerciements appuyés auprès de Chris Guida pour tout le travail administratif effectué, dans l'ombre mais ô combien important.

VOTE MODIFICATION DES STATUTS (Florent DOUSSET) **(Statuts annexés à ce PV)**

Les principales propositions de modifications :

- L'instauration d'une proportion minimale de femmes et d'hommes au sein des instances dirigeantes des Ligues et des Comités départementaux en vue de l'instauration de la parité stricte pour les Ligues à partir de 2028 (40% minimum de chaque sexe)
- La limitation du nombre de mandats des Présidents de Ligue à trois mandats
- L'élection du Président de la Ligue et du Comité départemental : est élu la tête de la liste ayant remporté les élections
- La présence des Présidents des Comités départementaux non élus aux réunions du Comité de direction de la Ligue avec voix consultative
- La diminution du nombre maximum de membres au sein des Comités de direction des Ligues : le nombre maximum proposé est de 40 pour la ligue
- Le remplacement du projet sportif par une profession de foi dans le cadre des élections des Comités de direction des Ligues et des Comités départementaux
- L'interdiction de cumuler les mandats de Secrétaire général et de Trésorier général au sein des Ligues et des Comités départementaux

La modification des statuts est adoptée par vote électronique à 98,35 %

VOTE RESOLUTION COMPLEMENTAIRE 1 (Florent DOUSSET)

Les modifications des statuts de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis adoptées ce jour entrent en vigueur le 1er janvier 2024.

Toutes les instances de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis élues par l'Assemblée générale du 14 novembre 2020 et consécutivement à celle-ci restent en place et leurs prérogatives demeurent inchangées jusqu'au renouvellement complet des instances dirigeantes de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis qui sera effectué en application des statuts tels qu'ils résultent des modifications adoptées ce jour.

La résolution complémentaire 1 est adoptée par vote électronique à 99,58 %

VOTE RESOLUTION COMPLEMENTAIRE 2 (Florent DOUSSET)

La modification de la disposition prévue à l'article 9.2 des statuts de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis est approuvée. Toutefois, dans l'hypothèse où l'Assemblée générale de la FFT modifierait, dans un délai de 6 mois, ladite disposition dans les statuts-types de la ligue, la modification adoptée ce jour considérée comme caduque.

La résolution complémentaire 2 est adoptée par vote électronique à 100 %

Rapport financier 31 08 2023 (Christophe ZAEGEL)

1: Le Compte de résultat

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2022/2023	2021/2022	Évolution	
Produits d'exploitation	5 712 407 €	5 425 630 €	+286 777 €	+5,3%
Marge globale	1 086 124 €	823 778 €	+262 346 €	+31,8%
Charges de fonctionnement	1 727 310 €	1 729 040 €	-1 730 €	-0,1%
Aides financières	1 709 030 €	1 667 718 €	+41 312 €	+2,5%
Impôts et taxes	196 016 €	185 408 €	+10 608 €	+5,7%
Charges de personnel	2 934 010 €	2 488 038 €	+445 972 €	+17,9%
Dotations aux amortissements	343 325 €	316 215 €	+27 110 €	+8,6%
Dotations aux provisions	28 907 €	32 500 €	-3 593 €	-11,1%
Reports en fonds dédiés	31 621 €	25 492 €	+6 129 €	+24%
Résultat d'exploitation	-89 172 €	275 363 €	-364 535 €	
Résultat financier	-6 258 €	-11 643 €	+5 385 €	+46,3%
Résultat courant	-95 430 €	263 720 €	-359 150 €	
Résultat exceptionnel	25 066 €	326 844 €	-301 778 €	-92,3%
Résultat de l'exercice	-70 364 €	590 564 €	-660 928 €	

	Réel 21/22	Budget 22/23	Réel 22/23
Produits			
DGF FFT / AIDES FEDERALES	2 365 112	2 365 110	2 472 663
LIC/Pdts Fédéraux	1 544 269	1 544 000	1 607 256
Centre de Formation	649 102	737 500	793 702
Subventions Publiques	520 791	299 092	268 875
Part. Struct. Jeunes (PAD, CFE, +15ans...)	57 713	198 500	189 638
Partenariat/mécénat	257 809	138 000	197 599
Compétitions	13 514	13 500	15 559
Autres Divers	- 143 647	83 508	130 859
Total produits d'exploitation	5 264 662	5 379 210	5 676 151
Produits financiers	488	-	5 421
Produits calculés (reprise/prov dot...)	376 737	57 992	254 865
Produits exceptionnels (dont quote part, cession actif...)	440 736	194 000	82 912
Total produits	6 082 623	5 631 202	6 019 349

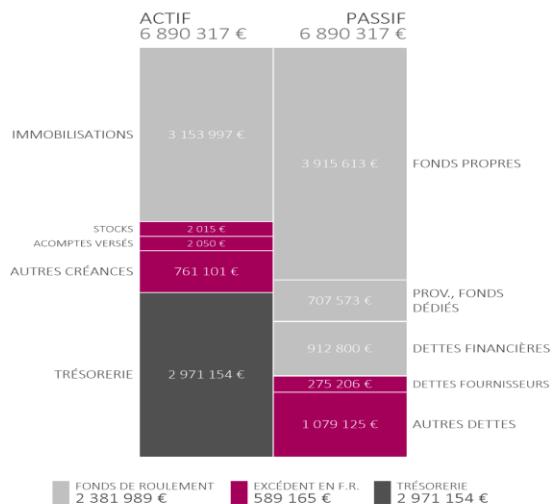
	Réel 21/22	Budget 22/23	Réel 22/23
Charges			
Masse salariale	2 661 347	2 995 097	3 127 994
Frais de fonctionnement Equipes	347 673	403 940	368 724
Charges/Fonctionnement des sites	717 601	577 090	501 146
Aides aux Comités Départementaux	458 284	515 290	483 738
Centre de formation (hors MS et charges des sites)	198 220	217 600	216 175
Suivi des jeunes/ETR (hors MS)	354 897	354 560	355 327
Communication/Partenariat/Evénements (hors MS)	138 427	183 170	191 638
Compétitions/Commissions	186 295	207 850	213 261
Autres (Exceptionnel/financier)	2 416	-	136
Total charges d'exploitation (hors DAP)	5 065 160	5 454 597	5 458 139
Charges calculées (dotations, provisions)	382 700	355 000	478 523
Charges exceptionnelles	28 154	8 000	136 741
Charges financières	16 046	15 400	16 298
Total charges	5 492 060	5 832 997	6 089 701
Résultat d'exploitation (après amort et provisions)	193 539	- 372 395	- 5 646
Résultat exceptionnel et financier	397 024	170 600	- 64 706
Résultat	590 564	- 201 795	- 70 364
Autofinancement	584 893		108 022

- Remerciements à Jean-Christophe Carrel, Trésorier général, aujourd'hui excusé et à toute l'équipe Finance : Véronique, Laura et Annick, à notre expert-comptable Ekylis Jean-Brice Joly et notre commissaire aux comptes et Cécile Bussillet.
- Rappel de 2 années COVID présentant des comptes excédentaires liés à des non dépenses et des aides de l'État, donc retour en 2023 d'une année « normale ».
- Le rôle premier de la Ligue est de redistribuer les fonds (recettes et dotations d'environ 6M€), de former nos enseignants, d'entraîner et accompagner nos jeunes.
- Progression des recettes (5,7 M€, contre 5,4 M€ l'année dernière), liée à l'augmentation du nombre de licenciés et à celle de la Dotation Globale Fédérale (DGF), les recettes du Centre de Formation
- Stabilité des charges de fonctionnement à 1,7M, augmentations des aides financières versées aux comités de 2,5%, augmentation des charges de personnels avec plusieurs embauches (+17,9% en passant de 2,6M à 3,1M), dotations aux amortissements pour les immobilisations à hauteur cette année de 340 k€, charges supplémentaires liées au Centre de Formation qui se développe.
- A noter aussi la baisse des subventions publiques, du mécénat/partenariat.
- Résultat d'exploitation de -89 k€ et sans impact d'exceptionnel pour cette année, on finit sur un résultat légèrement négatif de -70 k€, soit 1% de notre budget total, donc pas d'inquiétude.

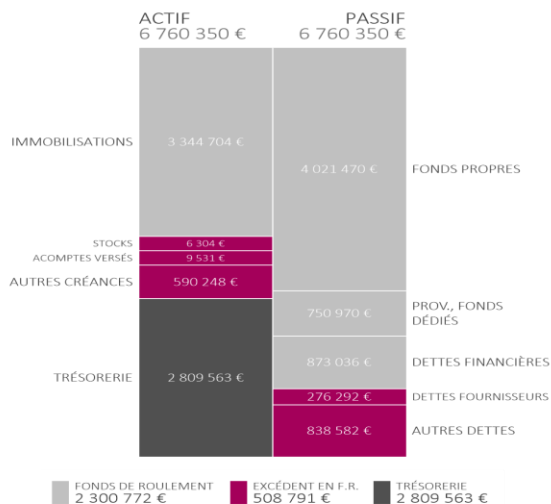
2. Le Bilan 31/08/2023

- Trésorerie : presque 3M€ sur les comptes soit environ 6 mois d'activité. Légères variations cette année avec un solde d'emprunt qui restait à débloquer (+108 k€), des remboursements d'emprunts et des souscriptions ce qui nous mène à des dettes financières au global à 912000€ contre 873000€ en 2022.
- Investissements finalement assez réduits en 2023 mais qui vont être mis en œuvre en 2024 et années suivantes et portés aussi grâce à notre trésorerie conséquente.

BILAN AU 31/08/2023



BILAN AU 31/08/2022



LES FLUX DE VOTRE TRÉSORERIE

		SOLDE DE TRÉSORERIE 2021/2022	2 809,6 k€
		RÉSULTAT CORRIGÉ (C.A.F.)	+108 k€
		SOUSCRIPTION D'EMPRUNTS	+180 k€
ENTRÉES	-140,2 k€	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	
SORTIES	+41,4 k€	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	
Δ FRNG = +40,6 k€	-148,6 k€	INVESTISSEMENTS	
		STOCKS	+4,3 k€
		DÉCALAGES D'EXPLOITATION	-1,1 k€
		DETTES FOURNISSEURS	-123,3 k€
		AUTRES CRÉANCES	-123,3 k€
Δ BFR = +121 k€	+241,2 k€	AUTRES DETTES	
		SOLDE DE TRÉSORERIE 2022/2023	2 971,2 k€

Rapport de la Commissaire Aux Comptes (Cécile BUSSILLET)

- Remerciements aux équipes de la Ligue, élus et salariés, ainsi qu'au cabinet Ekylis.
- Notre mission repose d'abord sur une évaluation des risques propre à votre activité et à votre entité et sur le contrôle interne mis en place pour piloter les activités et limiter les risques.
- Nos échanges réguliers permettent de préconiser des recommandations qui sont aujourd'hui prises en compte.
- Nous certifions purement et simplement les comptes de la Ligue Auvergne Rhône Alpes compte tenu des principes comptables et des estimations retenues dans les comptes. Pas de remarques particulières sur la concordance des informations données dans le rapport financier et dans les documents qui ont été adressés.

Budget Prévisionnel 2024 (Christophe ZAEGEL)

	Réel 21/22	Budget 22/23	Réel 22/23	Budget 23/24
Produits				
DGF FFT / AIDES FEDERALES	2 365 112	2 365 110	2 472 663	2 565 559
LIC/Pdts Fédéraux	1 544 269	1 544 000	1 607 256	1 654 120
Centre de Formation	649 102	737 500	793 702	969 020
Subventions Publiques	520 791	299 092	268 875	266 221
Part. Struct. Jeunes (PAD, CFE, +15ans...)	57 713	198 500	189 638	197 450
Partenariat/mécénat	257 809	138 000	197 599	140 000
Compétitions	13 514	13 500	15 559	15 900
Autres Divers	- 143 647	83 508	130 859	106 879
Total produits d'exploitation	5 264 662	5 379 210	5 676 151	5 915 149
Produits financiers	488	-	5 421	60 000
Produits calculés (reprise/prov dot...)	376 737	57 992	254 865	31 621
Produits exceptionnels (dont quote part, cession actif...)	440 736	194 000	82 912	213 008
Total produits	6 082 623	5 631 202	6 019 349	6 219 778

- Les faits marquants pour les recettes : augmentation de la DGF, des licences, des recettes du Centre de Formation, prudence sur les subventions publiques, le mécénat/partenariat. Impact des placements de produits financiers à des taux intéressants et projet de cession des ex locaux du Comité de l'Isère, non réalisée en 2023.

	Réel 22/23	Budget 23/24
Charges		
Masse salariale	3 127 994	3 169 323
Frais de fonctionnement Equipes	368 724	372 115
Charges/Fonctionnement des sites	501 146	559 640
Aides aux Comités Départementaux	483 738	523 000
Centre de formation (hors MS et charges des sites)	216 175	348 435
Suivi des jeunes/ETR (hors MS)	355 327	428 000
Communication/Partenariat/Evènements (hors MS)	191 638	181 500
Compétitions/Commissions	213 261	205 266
Autres (Exceptionnel/financier)	136	-
Total charges d'exploitation (hors DAP)	5 458 139	5 787 279
Charges calculées (dotations, provisions)	478 523	420 000
Charges exceptionnelles	136 741	
Charges financières	16 298	12 500
Total charges	6 089 701	6 219 779

- Pour les dépenses, légère augmentation de la masse salariale, hausse des coûts du Centre de Formation en corrélation avec la hausse de l'activité et des recettes, dotations aux amortissements et provisions d'environ 420 k€

	Réel 22/23	Budget 23/24
Résultat d'exploitation (après amort et provisions)	- 5 646	- 260 509
Résultat exceptionnel et financier	- 64 706	260 508
Résultat	- 70 364	0
Autofinancement	108 022	335 000

- On obtient un résultat prévisionnel à l'équilibre.
- Concernant les prévisions d'investissements, elles sont de 563 k€ en 2024, avec notamment les rénovations des 4 courts extérieurs résine à Seyssins (355 k€), équipements dans les centres de Ligue. Avec 132 k€ de subventions, le reste à charge est de 431 k€, que nous pouvons autofinancer.

Approbations des comptes présentés

L'approbation des comptes est adoptée par vote électronique à 99,76 %

L'approbation de l'affectation du résultat est adoptée par vote électronique à 98,44 %

L'approbation du budget prévisionnel 2024 est adoptée par vote électronique à 98,13 %

Vote des délégués à l'AG de la FFT (Jean-Claude TAVERNIER)

- Rappel sur le principe de ce vote des délégués et sur la réforme des statuts qui a été votée précédemment et qui va modifier la durée du mandat des délégués de 1 an à 4 ans.
- Présentation géographique des candidats titulaires et suppléants

Candidats titulaires :

- o Florent DOUSSET (n°licence : 1169959 U)
- o Joëlle CORNUT CHAUVINC (n°licence : 7906005 H)
- o Véronique DALEX MORETTON (n°licence : 2381705 J)
- o Olivier DOUVIZY (n°licence : 5712324 X)
- o Emmanuelle DUCROT (n°licence : 5620073 Z)
- o Vincent MENGIN (n°licence : 2163768 W)
- o Jean-Christophe CARREL (n°licence : 5505166 A)
- o Colette THIBAUD (n°licence : 5960069 K)
- o Guy ZUNARELLI (n°licence : 1490193 Z)

Candidats suppléants :

- o Karen SOMM (n°licence : 5949100 M)
- o Pierre-Olivier VIGNAL (n°licence : 5879028 X)
- o Jacqueline CARLOT (n°licence : 5659979 A)
- o Jacques FAYARD (n°licence : 3922028 N)
- o Pierre FUSADE (n°licence : 5409782 X)

Résultat du vote :

1219 Voix Pour
75 Bulletins Blancs
Liste Florent DOUSSET élue avec 100 % des voix valablement exprimées

Projet : Modernisation de l'École de Tennis

Introduction (Karen SOMM)

- On parle de modernisation ou d'optimisation de l'école de tennis. C'est un projet qui vient du terrain et qui est repris au niveau de la Fédération pour être déployé et en donner une meilleure visibilité.
- Retour bref sur l'historique et le contexte déjà partagé lors de la Tournée des Territoires au printemps dernier et diverses réunions avec une histoire qui naît d'une réflexion menée par Walter Gouy pour optimiser d'une part la gestion des terrains, des espaces, et d'autre part sur comment agir sur la relation avec les adhérents et bénévoles du club pour les impliquer dans l'organisation de l'école de tennis.
- Le concept imaginé a fonctionné et s'est déployé favorablement dans les clubs du Val d'Oise.
- En ARA, nos équipes sont toujours à l'écoute de ce qui fonctionne donc on a mis en place des formations continues depuis des années sur cette thématique «Murs et répétiteurs», on a aujourd'hui des dizaines d'enseignants déjà formés à cette approche.
- Cette approche a été complétée par la formation Tennis Cooleurs d'Olivier Letort avec un modèle pédagogique innovant.
- La combinaison de ces deux concepts permet une nouvelle vision de l'école de tennis avec plus d'enfants sur un court de tennis, donc de libérer des créneaux, permettant aussi souvent de les faire jouer plusieurs fois dans la semaine.
- Le schéma classique est bouleversé : le prof de tennis est le chef d'orchestre de son optimisation, avec une organisation revue, avec une équipe composée d'adultes, de parents et aussi d'enfants, qui va l'accompagner. Les enfants vont être des coachs juniors, autonomes, acteurs et valorisés au sein du club. L'idée est aussi que le jeune entraîné, même tout petit, soit acteur et placé au centre de sa progression, se fixe ses propres objectifs.
- Les retours sont extrêmement positifs à la fois pour les jeunes qui passent plus de temps à jouer et donc à progresser, et pour le club en termes de fidélisation et de vie de club ou animation.
- Concernant la mise en place dans les clubs, la Fédération souhaite conserver l'état d'esprit de départ, celui d'une mise en place sur la base du volontariat. La ligue est là pour accompagner les clubs qui souhaitent mettre en place ce changement, qui demande une certaine implication des enseignants avec le soutien de leurs dirigeants. L'équipe des conseillers sportifs, autour de Pierre Lacour CTR responsable du projet, et des conseillers en développement avec notamment Léa De Brun qui pilote cette partie, sont disponibles pour vous aider, ainsi que tous les enseignants référents déjà impliqués.

Accueil des clubs - Témoignages

TC LA TALAUDIÈRE (42), Raphaël Arnais président, Thomas Lartigue DE et référent
TC MONTBONNOT (38), Christophe Laparra président, Ludovic Turpin DE et référent
TC TOURNON SUR RHONE (07), Fabien Johannard président, Frédéric Vincenot DE et référent.

TC TALAUDIÈRE :

Question à Thomas Lartigue, DE, référent Loire et Haute-Loire : Après déjà 4 ans de mise en place, quel retour d'expérience pouvez-vous nous partager ?

Réponse :

*-D'abord, j'ai toujours souhaité faire venir des enfants sur les entraînements que je mettais en place, pour intégrer les plus timides ou calmer les plus agités.
-Ensuite, j'ai rencontré Walter Gouy et cela m'a permis de donner du sens à mon travail, à mes actions et de valider ce que j'avais en tête pour ces enfants. Cela me semble extrêmement important de faire confiance à des jeunes, leur donner le goût du bénévolat.*

*-Enfin, j'ai constaté que la fidélisation des filles par la responsabilisation en tant que coach junior est un formidable outil, avec les publics du mini tennis.
- Le fait d'être référent dans la Haute Loire et la Loire, permet aussi de recréer du lien entre les profs de clubs et finalement de partager les bonnes pratiques.*

Question à Raphaël Armais, président : quels principaux bénéfices vous en avez perçus pour votre club ?

Réponse :

- D'abord, le fait de pouvoir accueillir plus d'enfants que prévus avec une optimisation des créneaux horaires qui permet de multiplier par 3 ou 4 le nombre de participants, ce qui est bon pour les finances et la vie du club.
- Ensuite, le lien créé avec les enfants, notamment avec les coaches juniors qui font partie des équipes du club désormais, avec les autres bénévoles.

TC MONTBONNOT

Question à Ludovic Turpin, DE et référent : suite à votre formation en mars dernier, vous avez décidé de mettre en place ce nouveau concept. Pouvez-vous nous expliquer le cheminement et où vous en êtes ?

Réponse :

- C'est un coup de cœur : très rapidement, j'ai fait venir des enfants sur des groupes de mini tennis pour nous aider à intervenir, et ils se sont pris au jeu tout de suite. Une dynamique s'est installée, d'autres sont venus, il y a une vraie émulation de tous.
- Les parents voient leurs enfants jouer tout le temps, parfois 3h ou 4h, où là ils jouaient qu'1h auparavant, et ils jouent au mur aussi beaucoup.
- Il est important de fidéliser les répéteurs, ils sont 8 à 12 par séance, donc ils font partie intégrante de l'équipe.

Question à Christophe Laparra, président : quel a été votre sentiment au départ de cette idée de Ludovic et quel est votre ressenti maintenant ?

Réponse :

- L'enthousiasme de Ludovic nous a convaincus, c'est un vrai changement dans l'approche car on met plus d'enfants sur le court de tennis, et ce n'est pas forcément l'idée première à laquelle on adhère quand on recherche à faire de la qualité.
- Pour les murs, on a installé des panneaux avec des dessins.
- Les premiers tests ont été satisfaisants et ça se confirme aujourd'hui : les séances sont hyper dynamiques, les parents et les enfants sont ravis.
- En tant que président, je rejoins ce qui a été dit : l'investissement de jeunes qui compense quelque part notre manque d'initiateurs, et ça ne peut que les inciter à passer ce type de formation ensuite.

TC TOURNON SUR RHONE

Question à Frédéric Vincenot, DE et référent : Vous avez mis en place les 2 pans du projet : Tennis Couleurs et Murs et répéteurs, dans votre club, qu'est-ce que ça a changé ?

Réponse :

- Tous les enfants sont capables d'échanger, ils sont en réussite, ils jouent au tennis, ils ne s'ennuient plus.
- Personnellement, je suis ravi, très heureux de cette mise en place.

Question à Fabien Johannard, président : vous avez 3 casquettes : président, joueur, et également parent d'un enfant répéteur, que vous pouvez nous dire avec ces 3 casquettes là ?

Réponse :

-Pour les répéteurs, la responsabilisation est importante, ils sont aussi contents que quand ils vont s'entraîner eux-mêmes ! On a fait des tee shirts et sweats avec une indication « Coach assistant » et ils en sont très fiers.

-De mon côté, je suis élève de l'école adulte et le concept est surprenant au départ, mais très amusant et très efficace car on progresse vraiment.

-En tant que président, je vois qu'il y a du monde sur les courts, le nombre ne pose pas de problème, avec que c'était plus compliqué avec nos anciennes méthodes d'entraînement.

- Remerciements pour ces témoignages qui concordent tous. Remerciements à l'équipe projet qui pilote pour la Ligue le déploiement dans notre région, autour de Pierre Lacour et Léa de Brun, notamment.

Intervention de Gilles MORETTON, Président de la Fédération Française de



LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Tennis

- Retours sur les témoignages des clubs et de l'importance de ce sujet pour l'avenir de notre sport.
- Cette modernisation de l'école du tennis, permet un peu partout de redonner de l'envie, de la motivation à l'enseignant, permet de valoriser les jeunes en évitant aussi de les perdre : tout le monde joue un rôle dans le club, et cela peut inciter certains à se révéler dans l'enseignement ou peut être que cela va aussi inciter à impliquer les parents.
- Notre rôle à la Fédération est d'aller prendre les bonnes pratiques, partout où elles sont : on n'apprend jamais aussi bien qu'en apprenant, et l'apprentissage se fait de façon progressive. C'est important car même si on progresse doucement dans la fidélisation des U10, on perd encore quasiment un jeune sur deux, ce qui est trop. Le travail se fait sur le moyen et long terme pour essayer de garder ce lien qui permettra peut-être à certains de choisir l'enseignement comme activité ou métier.
- Félicitations pour les résultats de la Ligue ARA avec l'importance du binôme élus-salariés qui est la clé d'un bon fonctionnement.
- Importance du rassemblement sur des choix majeurs, notamment sur le parcours vers le haut niveau et d'une mobilisation de tous : en CPL (Conseil des présidents de Ligue), en CNPCD (Conseil des présidents de comités départementaux), mobilisation qui engendre aujourd'hui une belle situation pour le tennis (augmentation de licences de 6 à 7%).
- Cette situation émane du travail effectué par les clubs, le rôle de la FFT, la Ligue, les comités étant de vous apporter et vous proposer des solutions. Notre rôle est d'essayer d'avancer et d'améliorer les choses avec des projets qui se mettent en place, comme IDClub, qui a été déployé au niveau national en tant que projet club.
- Beaucoup d'échanges avec différentes strates : Conseil national des clubs, Conseil national des présidents de comités départementaux, Conseil national des enseignants, A noter que dans la prochaine mandature, il y aura un enseignant et un représentant des joueurs de haut niveau présents au Comité fédéral (organe de décision FFT) qui va remplacer l'actuel Comex.
- Importance des nouvelles pratiques avec le padel bien sûr, le pickleball qui devrait rentrer dans nos statuts lors de la prochaine AG fédérale en janvier.
- Globalement un club de tennis qui a installé des pistes de padel voit son nombre de licenciés augmenter et un certain renouveau dans la vie de club (lien social) donc on peut imaginer la même chose avec le pickleball qui va être moins coûteux en plus, et élargir encore davantage l'offre de pratique. Même chose concernant le beach tennis, qui est très complémentaire du tennis et peu coûteux également.
- Concernant les aides aux clubs, à savoir l'ADCP (Aide au développement des clubs et de la pratique), l'augmentation est de 80% cette année, augmentation à la fois côté tennis et côté padel.
- Pour le padel, on n'est pas structuré encore pour le haut niveau, on avance actuellement sur un responsable pour le parcours vers le haut niveau.
- Les clubs de tennis ont un rôle important auprès des collectivités pour être des clubs citoyens, rôle auprès du scolaire, auprès de la santé, et demain, devenir un club éco-responsable avec un projet club. Avoir un projet structuré du club permet d'ouvrir des portes et d'obtenir du respect des collectivités.
- Le travail est fait aussi sur le bénévolat, avec des actions fédérales.
- L'objectif est d'être aligné malgré les critiques ou les attaques.
- A la Fédération, nous poursuivons notre engagement sur le reversement des 3€ sur la licence vers les clubs : ce sont eux qui contribuent à la fidélisation et qui font les efforts pour.
- Concernant Roland-Garros, les travaux de couverture du toit du Lenglen se terminent, le nombre de places sur le court 14 va augmenter.
- Importance de se remettre en question en permanence, moderniser notre fonctionnement, avancer, s'améliorer, donc beaucoup de sollicitations et d'idées que l'on propose aux clubs : de la même façon que nous souhaitons que vous demandiez à vos enseignants d'aller faire des formations continues.

- Pour le Rolex Paris Master, c'est un actif de la Fédération, à protéger. Le monde évolue et des acteurs (fonds d'investissements) arrivent, prêts à révolutionner les choses. Il nous faut négocier avec l'ATP et prendre les bonnes décisions pour protéger nos actifs et notre Fédération, avec de multiples échanges avec les autres tournois du Grand Chelem bien sûr.
- Pour le Greenweez Paris Major Padel, on a pris le risque de se lancer sur cet événement, alors que 3 circuits internationaux cohabitaient, mais au-delà de cela, on va se structurer davantage en créant un CNE, mais aussi un vrai département avec Stéphanie Cohen Aloro à sa tête, et avec 3 branches : la formation, le haut niveau et l'événementiel.
- Concernant le haut niveau tennis, on travaille pour retrouver des joueurs très bien placés. Chez les filles, on essaie de faire en sorte que nos jeunes filles jouent très vite des compétitions. Chez les garçons, on a 13 joueurs dans les 100 premiers et des jeunes qui arrivent (Arthur Files, Luca Van Assche, Arthur Gea, Gabriel Debru), tout ça grâce au travail fait dans les clubs pour commencer, puis la détection dans nos centres d'entraînement etc.
- Avec les Jeux olympiques à Roland Garros, on va organiser l'événement pour le compte de Paris 2024, mais beaucoup de nos équipes vont quitter le stade car les bureaux sont mis à disposition de Paris 2024. Pour la billetterie et l'organisation, il n'y a pas eu de place réservée pour les licenciés des fédérations, tout le monde était tributaire du tirage au sort. Nous espérons obtenir des médailles peut être sur le tennis fauteuil où nos athlètes para s'entraînent au CNE à Paris, avec les valides, et où on va annoncer très prochainement un gros capitaine pour l'équipe de France pour les JOP.

Récompenses

- **Arbitrage / Juge arbitrage : nouvelles qualifications :**

Rudy CORDIER : qualification A3

Nicolas JONDEAU et Rodrigue LOUIS : formateurs FA3

Sylvain CLEMENT nouveau JAT3.

- **Padel**

Alix COLLOMBON, 6è titre de championne de France

Louise BAHUREL, (7ème Française - TC Pringy - 74) : championne de France U 18 par paires avec sa partenaire de PACA et vient de représenter la France au championnat du monde au Paraguay U 18, où la France est classée 6è

Jérémy ROBERT (201 Français - All In Padel - 69), a également été sélectionné en équipe de France U 16 au Paraguay, où la France s'est classée 5e.

- **Tennis Jeunes**

Lucas BAZIN (1/6, Annecy Tennis) coaché par Kevin Botti, champion de France en double 15/16 garçons, confirme son titre de l'an passé.

Evan GIURESCU (3/6) coaché par Xavier Stroppiana, désormais à la All In Country Club de Décines (69), auparavant au TC Lyon, faisait partie du CFE de la Ligue, champion de France en simple garçon 11-12 ans, également sélectionné en équipe de France U 12 cet été et vainqueur de la Summer Cup.

Capucine CHARCOSSET (2/6, All In Country Club de Décines (69)) faisait aussi partie du CFE, coachée notamment par Thierry Bret Morel et Jean-François Bergeron. Championne de France simple fille, 11-12 ans, sélectionnée en équipe de France U 12 cet été et termine 5e de la Summer Cup.

Un mot pour **Gabriel DEBRU** maintenant 42e français sélectionné en équipe de France U 18 cet été, médaille d'argent à la Summer Cup. Grand espoir pour notre pays, formé au Grenoble Tennis.

Equipe 11 ans Garçons, vainqueur du Challenge National 11 ans Blois.

Clément HUGON (15/1, TC Roanne, Coach Bruno Hugon),

Arthur CROS (15/1, TC Nord Beaujolais, Coach Franck Petit Brisson)

Milan GERMINARIO MAS (15/2, Grenoble Université Club, Coach Cécile Golubenko).

- **Tennis Seniors - Individuels**

Brigitte MORETTON (15/1, TC Lyon), championne de France en plus de 65 ans, en double dames.

Coline BONNARD du TC Bois d'Oingt (69) et qui est désormais 15/3 et licenciée au TC Bron (69), championne de France 4^e série.

Mot de félicitations de Guy Zunarelli pour **Ophélie LOGUT** du TC La Ravoire (73) et désormais 4/6, championne de France 3^e série.

- **Tennis Seniors – Equipes**

En Interclubs 35+ dames, **AS Montferrand, championnes de France puis championnes d'Europe**, en Turquie : **Virginie VANDERMERSCH (capitaine), Mathilde COR, Emmanuelle PONCETTA, Aurélie BEJAR**

En Interclubs 65+ messieurs, **TC Lyon, champions de France puis 4^e aux championnats d'Europe**, en Turquie : **Jérôme VANIER (capitaine), Thierry SENGLLET, Gilles AYMARD, Franck REY COQUAIS, Jean-Yves DU GARDIN.**

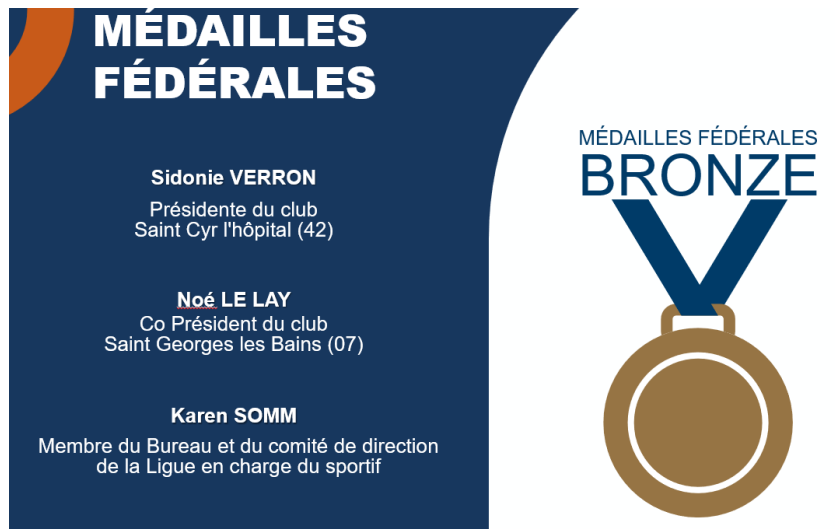
Médailles fédérales

Afin de récompenser les licenciés qui se sont distingués le comité exécutif de la Fédération, sur proposition de la Ligue, peut leur décerner les médailles fédérales de bronze, d'argent, de vermeil ou d'or.

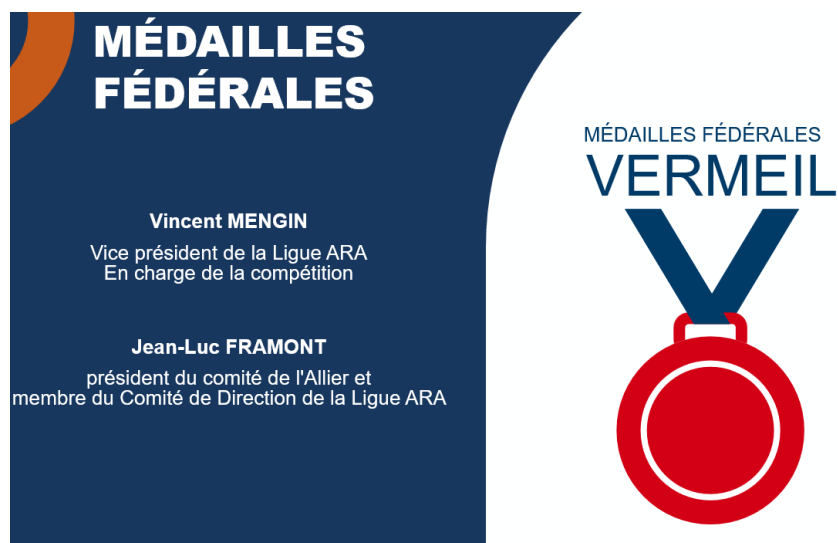
Bronze :

Le choix a été fait cette année de récompenser la plus jeune et le plus jeune président de club. C'est assez symbolique, à l'heure où on parle de crise du bénévolat, d'encourager ainsi ces jeunes de 20-22 ans dans leur engagement associatif : Sidonie VERRON et Noé LE LAY.

Autre médaille de Bronze : Karen SOMM, élue au Comité de Direction, en charge du pôle Sportif



Vermeil :



Hommage à Jean PAVAROTTI (Florent DOUSSET, Gilles MORETTON)

Remerciements à Jean Pavarotti pour l'ensemble de son parcours, avec de nombreuses années d'investissement bénévole, son humanité, sa gentillesse, et pour Gilles Moretton, plus particulièrement, Jean est celui qui lui a permis d'envisager un rôle de dirigeant élu qui l'a mené jusqu'à la Fédération.

Jean remercie tout le monde et indique que le tennis permet d'avoir de très nombreuses relations, des gens rencontrés sur les terrains, dans les comités, dans les réunions et qu'il favorise un enrichissement des compétences à partager.

Conclusion

Remerciements aux membres du Bureau et du Comité de Direction, aux présidents des comités départementaux, aux responsables de commissions. Remerciements aux équipes salariées pour l'organisation de cette Assemblée Générale, à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à nos partenaires, en particulier ceux présents aujourd'hui, à la société KeywiMédia pour l'organisation du vote numérique et de la visioconférence. Remerciements aux clubs présents sur place ou derrière leurs écrans.

Rappel de l'importance de cette année 2024 pour le sport en France, merci à Jean-Louis Trambouze qui représente le CROS, lancement de la vidéo sur les JO.



Florent DOUSSET
Président



Michel AMAT
Secrétaire de séance